

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4545 MERCREDI 12 JUILLET 2023

JUSTICE

L'épée de Damoclès au-dessus de la tête de Matata Ponyo

L'ancien chef du gouvernement congolais doit se présenter, le 13 juillet, devant le procureur général près la Cour constitutionnelle, Jean-Paul Mukoko Nkolesha. Le deuxième mandat de comparution établi le 10 juillet indique qu'il doit y être entendu sur les faits infractionnels lui imputés dans l'affaire du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo.

Page 3



Augustin Matata Ponyo/DR

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La FBCP s'insurge contre la persécution des citoyens

Le week-end dernier, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) s'est indignée des poursuites à l'encontre des participants à la manifestation pacifique organisée par le Comité laïc de coordination et l'opposition, en décembre 2021. Ce qui, d'après elle, constitue « un acte de persécution et une atteinte aux droits garantis aux citoyens et, par conséquent, une violation des droits humains ».

Page 3



Une vue des manifestants/DR

MERCATO

De nombreux joueurs congolais bougent



Cédric Bakambu, Neeskens Kebano, Dylan Batubinsika et Aldo Kalulu ont tous changé d'air

Le mercato d'été 2023 est très actif pour les athlètes congolais qui ont changé de clubs pour diverses raisons. Cédric Bakambu a quitté l'Olympiakos de Pirée pour Al Nasr aux Emirats arabes unis.

L'attaquant international Aldo Kalulu a quitté Sochaux relégué en National (D3 France) pour s'engager avec Maccabi Haifa en Israël.

Page 6

FESTIVAL CINÉMA AU FÉMININ

Les inscriptions se clôturent le 20 juillet

La directrice du festival, Clarisse Muvuba, note avec une petite pointe de regret que, depuis le 7 mai, le taux d'inscription des réalisations locales est assez faible. À dix jours de la date butoir, peu de films congolais sont inscrits. Lancé depuis deux mois, l'appel à films du Festival cinéma au féminin court jusqu'au 20 juillet.

Rendez-vous à la 7^e édition du Cinef du 17 au 22 septembre 2023, à Kinshasa/DR

Page 5

ÉDITORIAL

Où va-t-on ?

Pendant les examens d'Etat, l'on s'est aperçu que les élèves ont perdu les bons réflexes d'antan d'écoliers consciencieux et studieux qui plaçaient leur réussite scolaire au bout de l'effort et non de la fraude.

En dépit des mesures drastiques prises par les autorités pour contrer ce vice, des écoliers ont malheureusement été arrêtés en flagrant délit de fraude dans les centres d'examen et ont écopé de sanctions allant jusqu'à trois ans fermes sans prendre part à un examen d'Etat.

Où va-t-on ? s'interrogent les Congolais lorsqu'ils constatent que des élèves sont de plus en plus accrochés aux téléphones qu'aux manuels scolaires. Dans les transports en commun ou autres lieux publics, rares sont ceux qui ont en main un livre, un journal ou autre type de support écrit.

On ne doute pas que les nouveaux moyens de communications sont de véritables instruments de culture et d'information. Cependant, l'on remarque que les écoliers ne les utilisent pas à bon escient.

Ainsi, les téléphones influencent considérablement leur comportement au point où certains d'entre eux écrivent sans tenir compte des règles grammaticales et orthographiques. Où va-t-on ? Le doute est permis de savoir si la relève de demain saura préserver les acquis des générations antérieures.

Le Courrier de kinshasK

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des agents en atelier de cadrage et de mise à niveau

Le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, a ouvert récemment un atelier de cadrage et de mise à niveau des agents et cadres de son ministère qui feront partie de sa délégation dans les différentes provinces.



Le secrétaire général, Dieudonné Menzu, ouvrant l'atelier

L'organisation de l'atelier s'est inscrite dans le cadre des missions d'itinérance que le secrétaire général de l'Aménagement du territoire effectuera dans les prochains jours dans les divisions provinciales, dans le but d'évaluer leur fonctionnement pour leur redynamisation et aussi vulgariser le nouveau cadre et les structures organiques du secrétariat général à l'Aménagement du territoire. L'objectif principal est de mettre tous les missionnaires au même niveau de la compréhension des enjeux et des activités à animer lors de ces missions. Spécifiquement, il est question d'expliquer aux missionnaires les objectifs et les résultats attendus de la mission ; de leur présenter les synthèses des différents thèmes qui seront exposés lors des ateliers

dans les provinces. Cet atelier permet aussi aux missionnaires d'apprendre l'éthique et la déontologie à adopter pendant la mission et d'être sensibilisés aux activités à mener et la répartition des tâches sur le terrain. Le secrétaire général à l'Aménagement du territoire a rappelé, dans son discours, que ce secteur fait partie des vingt piliers prioritaires du programme gouvernemental. « Il est un secteur au centre de développement harmonieux et durable de la République démocratique du Congo. Ceci ne peut être possible qu'à travers le ministère de l'Aménagement du territoire que le gouvernement a confié au ministre d'Etat, Guy Loando Mboyo. Grâce à son leadership éclairé, il ne ménage aucun effort pour matérialiser la vi-

sion du gouvernement dans le secteur», a déclaré Dieudonné Menzu. Il est revenu sur la révisitation du cadre organique suivant la feuille de route 2020-2023 du ministère de l'Aménagement du territoire.

S'adressant aux missionnaires, Dieudonné Menzu les a appelés à plus de travail pour la réussite de ces missions d'itinérance dans les provinces. « J'ose croire que chacun de nous, missionnaire en général et intervenant en particulier, va de manière impersonnelle parvenir à la compréhension commune et à la mise à niveau voulue pour la réussite et le plein succès des missions. Je vous encourage à donner le meilleur de vous-mêmes pour un aboutissement heureux de cet atelier», a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la Direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Jules César Obebi, Siméon Ntsayouolo, Jean

Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

L'épée de Damoclès plane toujours au-dessus de la tête de Matata Ponyo

Un mandat de comparution devant la Cour constitutionnelle vient d'être établi à l'encontre de l'ancien Premier ministre congolais, Augustin Matata Ponyo Mapon.

L'ancien chef du gouvernement congolais doit se présenter, le 13 juillet, devant le procureur général près la Cour constitutionnelle, Jean-Paul Mukoko Nkolesha. Ce deuxième mandat de comparution établi le 10 juillet par cet officier du ministère public indique qu'il doit y être entendu sur les faits infractueux à lui imputés. « *Et faute de ce faire, il y sera contraint conformément à la loi* », peut-on lire dans ce document.

Il est rappelé que la justice veut poursuivre Augustin Matata Ponyo dans l'affaire du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo dans laquelle il a été révélé un détournement des fonds dont il serait coupable. La justice, note-t-on, a déjà émis plusieurs invitations et mandats auxquels l'ancien Premier ministre et sénateur n'a pas répondu.

Dans son réquisitoire du 20 juin dernier adressé au bureau du Sénat, lui demandant d'autoriser des poursuites contre le sénateur Augustin Matata Ponyo, le procureur général près la Cour constitutionnelle avait fait savoir qu'il aurait des éléments nouveaux sur ce dossier du débâcle du projet du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo. Le 23 du même mois, l'incriminé, à son tour, a récusé ce magistrat ainsi que le président du Sénat, Mo-

deste Bahati. L'ancien Premier ministre a déposé des plaintes contre ces deux personnalités à la Cour constitutionnelle, les accusant de violer la Constitution et les lois de la République. Matata Ponyo accuse le procureur Jean-Paul Mukoko de demander à son co-accusé, l'ancien ministre des Finances, Patrice Kitebi, de témoigner contre lui afin de le faire condamner et de l'éliminer à la présidentielle attendue fin décembre. Alors qu'il reproche au président de la chambre haute du Parlement congolais dont il est membre, de vouloir à tout prix l'élimi-



Augustin Matata Ponyo DR

« Ce duo se remet en place pour une énième violation des lois et règlements de la République démocratique du Congo pour concocter en toute illégalité, en toute fraude, en toute tricherie et irrégularité, le plan pour l'émission d'un nouveau réquisitoire pour solliciter, après avoir stratégiquement mis à l'écart l'assemblée plénière, organe habilité sur la question, les immunités du sénateur Matata »

ner politiquement.

Modeste Bahati a, en effet, réagi au réquisitoire du procureur de la Cour constitutionnelle, en notant que Matata Ponyo était déjà mis à la disposition de la justice et qu'une autre sollicitation du procureur n'était plus nécessaire. Pour Matata Ponyo, le président du Sénat et le procureur près la Cour constitutionnelle violent la loi, étant

donné que cette dernière ne prévoyait pas des poursuites contre un ancien Premier ministre pour des actes commis sous cette fonction. Dans un point de presse tenu juin dernier, à Kinshasa, ainsi que dans d'autres interventions, ce technocrate devenu politicien dénonce l'utilisation de la justice par le pouvoir en place pour l'éliminer de la course à la présidentielle de décembre

2023. Il avait indiqué qu'un nouveau réquisitoire pour lever ses immunités tel que sollicité par le procureur général près la Cour constitutionnelle était illégal et irrégulier. « *Ce duo se remet en place pour une énième violation des lois et règlements de la République démocratique du Congo pour concocter en toute illégalité, en toute fraude, en toute tricherie*

et irrégularité, le plan pour l'émission d'un nouveau réquisitoire pour solliciter, après avoir stratégiquement mis à l'écart l'assemblée plénière, organe habilité sur la question, les immunités du sénateur Matata », avait-il dénoncé lors de ce point de presse, parlant de Bahati Lukwebo et du procureur Jean-Paul Mukoko.

Malgré cette résistance, le bureau du Sénat a avoué avoir déjà ouvert la voie au procureur, pour des poursuites contre Matata Ponyo et le train a pris sa vitesse de croisière, avec ce nouveau mandat de comparution qui vient d'être émis et qui l'oblige à se présenter devant le procureur.

Lucien Dianzenza

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La FBCP s'insurge contre la persécution des citoyens

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) s'est indignée, le week-end dernier, des poursuites à l'encontre des personnes qui ont participé à une manifestation pacifique organisée par le Comité laïc de coordination et les partis politiques de l'opposition membres de la coalition Lamuka, en décembre 2021. Elle cite particulièrement le dossier Emérence Muke, qu'elle dit suivre.

Se fondant sur les informations en sa possession, la FBCP indique que l'instruction du dossier inscrit sous RMP 30688/021/NTA se poursuit jusqu'à ce jour. Plusieurs mandats ont été lancés et les poursuites continuent. « *La Fondation Bill-Clinton pour la paix s'insurge contre cette persécution des citoyens ayant participé à une manifestation pacifique dont le droit est reconnu par l'article 26 de la Constitution du 18 février 2006* », écrit cette organisation. Elle demande, d'emblée, au parquet « *de mettre fin à cette poursuite judiciaire qui constitue un acte de persécution et donc une atteinte aux droits garantis aux*

citoyens et par conséquent, une violation des droits humains ».

La FBCP exhorte les instances judiciaires congolaises à tenir compte du cri du cœur lancé dernièrement par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, lors de l'auto-évaluation de son mandat, en répondant aux questions de sa porte-parole dans laquelle il s'est plaint du travail de la justice. Elle voudrait que

la justice fasse du vœu du chef de l'Etat une réalité.

Une manifestation violemment réprimée

La FBCP rappelle que lors de cette manifestation, les organisateurs avaient dénoncé le mode de désignation et la composition du bureau de la Commission électorale nationale indépendante. Ils avaient, en substance,

exigé la dépolitisation de la centrale électorale en vue des élections crédibles et apaisées. La FBCP regrette que cette manifestation, pourtant pacifique, ait été violemment réprimée et que la police ait procédé à des arrestations. « *Parmi les personnes arrêtées figuraient des femmes et des jeunes* », a-t-elle souligné. Au nombre de personnes interpellées, la FBCP cite Duverger

Mayamba et sa mère, Emérence Muke. Elle regrette que ces personnes acheminées au poste de la police du camp Lufungula soient placées sans distinction de sexe, dans un même cachot, et n'aient pu être libérées qu'après interventions des organisations de défense des droits de l'homme. Cette organisation révèle, par ailleurs, que contrairement à d'autres personnes arrêtées, le dossier de Mme Muke et de son fils Duverger soit transmis, après leur audition, au parquet près le tribunal de grande instance de la Gombe où l'instruction se poursuit jusqu'à ce jour.

L.D.

« La Fondation Bill-Clinton pour la paix s'insurge contre cette persécution des citoyens ayant participé à une manifestation pacifique dont le droit est reconnu par l'article 26 de la Constitution du 18 février 2006 »

PRÉPARATIFS DES IX^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les artistes entament la dernière ligne droite

À trois semaines des compétitions que s'apprête à abriter Kinshasa, les « Léopards de la culture » de cinq des onze disciplines engagés dans la course aux médailles ont été évalués, le 7 juillet, par plusieurs experts du monde artistique réunis dans la salle de spectacle du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB).

A la suite de la séance spéciale d'évaluation initiée par le Comité d'organisation chargé de la présélection et la préparation des artistes, quelques « Léopards de la culture » ont offert un aperçu de leur niveau. Sur le podium de la salle de spectacle du CWB ont presté les candidats de cinq des douze disciplines en compétition aux IXes Jeux de la Francophonie. Il s'agit des artistes congolais en lice dans les catégories « Chanson », « Jonglerie avec ballon », « Conte et conteurs », « Danse hip-hop » et « Danse de création ».

Sous la direction du maître de cérémonie du jour, en l'occurrence le coordonnateur du comité susmentionné, Michel Ngongo, une vingtaine de « Léopards de la culture » s'est soumise à la critique sans complaisance des experts évaluant leurs prestations. Représentante de la « Chanson » congolaise, Nissi Mbuta et son groupe ont été les premiers passés au crible aussitôt après leur prestation de sept minutes. Les jongleurs qui leur ont succédé sur le podium n'y ont pas échappé. Le conteur Dan Bosembo et son guitariste ont également eu droit à une appréciation de leur travail autant que la

Team léopard qui a présenté sa pièce de « Danse hip-hop » et les huit danseurs de la « Danse de création » la leur. Relevant les points forts et les faiblesses des uns et des autres, les évaluateurs triés sur le volet ont en sus prodigué quelques conseils aux artistes et émis des suggestions. Parmi eux, des professeurs de l'Institut national des arts les ont encouragés à mettre l'énergie et la détermination nécessaires à remporter des médailles.

Soulignons que les treize danseurs en compétition pour les disciplines « Danse hip-hop » et « Danse de création » affûtent leurs armes tous les jours à l'Institut français. « Ils répètent du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 à la Halle de la Gombe », a indiqué Michel Ngongo aux évaluateurs qu'il a invités désormais à prendre part aux répétitions à toute occasion. En ce qui concerne Nissi Mbuta et son groupe, « les répétitions se tiennent lundi et mardi de 9h00 à 15h00 au Centre Wallonie-Bruxelles », a-t-il renchéri. Exceptionnellement, « cette semaine, Nissi y sera mardi et mercredi », a précisé le coordonnateur.

Au terme de l'évaluation, Mi-



Les cinq concurrents de la « Jonglerie avec ballon » sur le podium du CWB/Adiac

« A partir de la semaine prochaine, nous allons commencer à préparer le public à participer aux Jeux en soutenant les artistes congolais lors des compétitions ».

chel Ngongo a prié instamment les évaluateurs à continuer d'encourager les artistes désireux de remporter des médailles aux IXes Jeux de la Francophonie. Ils travaillent dur à améliorer leurs compétences au quotidien et pour y

parvenir, a-t-il affirmé aux experts, « Ils ont aussi besoin d'être soutenus moralement et matériellement car tous les soutiens se valent. Ils ont besoin de nos encouragements, il faut les soutenir au quotidien ».

Par ailleurs, Michel Ngongo a confié au Courrier de Kinshasa : « Nous avons pris en compte toutes les remarques faites en ce lieu. Nous en discuterons avec les encadreurs et les artistes dans leurs disciplines respectives ». Il a ajouté : « A partir de la semaine prochaine, nous allons commencer à préparer le public à participer aux Jeux en soutenant les artistes congolais lors des compétitions ».

Nioni Masela

Grogne des « Léopards de la culture »

Les artistes engagés à offrir le meilleur aux épreuves internationales, qui devraient se tenir du 28 juillet au 6 août, manifestent leur mécontentement face aux conditions inappropriées de travail qui mettent à dure épreuve leur préparation.

Le Courrier de Kinshasa tient d'un proche du comité d'organisation chargé de la présélection et la préparation des artistes aux IXes Jeux de la Francophonie que « les artistes sont en débandade ». La source signale que, le 10 juin, les « Léopards de la culture » ont vertement exposé leur mécontentement à l'instance susmentionnée. En effet, il a dit : « Les artistes sont sur le point de se révolter contre le comité mis en place par le ministère de la culture ». Ce, a-t-il poursuivi, au motif que « les frais de participation des artistes congolais n'ont pas encore été payés ». Dès lors, il y a lieu de se demander : « Où est passé le budget de la participation culturelle de la RDC ? »

Il nous revient que les « Léopards de la culture » ne bénéficient d'aucun de leurs droits jusqu'ici. Ils n'ont à ce jour rien perçu pour « couvrir les frais inhérents au logement, la restauration, le transport, aucune prise en charge mé-



Masano, la mascotte des IXes Jeux de la Francophonie organisés à Kinshasa/DR

dicale n'est assurée ». Bref, ils disent haut et fort : «Aucun de nos besoins n'est pris

en charge ». Ils affirment que « l'appui du gouvernement demeure inexistant » et continue

de se faire attendre après moult promesses. L'un des artistes a confirmé les difficultés énumérées et s'est dit résolu tout de même à tout donner jusqu'au bout de sorte qu'elles n'entament pas sa détermination au travail. De son côté, le Comité avait soutenu en début de week-end que « les répétitions se tiennent grâce à l'appui de partenaires, principalement le Centre culturel français et le Centre Wallonie Bruxelles ». Ainsi, tant que faire se peut, le comité s'évertue à préparer les artistes on ne sait trop comment. En ce qui concerne l'appui des partenaires, il y a lieu de rappeler la rencontre tenue le 7 juillet au Centre Wallonie-Bruxelles justement. Organisée dans un double objectif, elle avait d'abord pour but de « placer les artistes sur scène pour qu'ils s'habituent à affronter un public car plusieurs d'entre eux n'y sont pas habitués », a dit Michel Ngongo. Puis, il a poursuivi : « La présentation des œuvres ou spectacles à un public aver-

ti d'experts devrait permettre d'en recueillir les observations et remarques pour nous permettre d'avancer avec plus d'assurance ». Une démarche d'autant plus primordiale. Il a soutenu : « Il s'agit de prestations d'équipes nationales, il faudrait que l'on ressente la cohésion dans la diversité de notre expression culturelle. Que les œuvres présentées soient le reflet effectif de l'échantillon du talent congolais. Et pour cela, il fallait un échange avec les experts ».

En outre, a souligné malgré tout Michel Ngongo, deux grands objectifs animent le comité d'organisation chargé de la présélection et préparation des artistes aux IXes Jeux de la Francophonie. « Rafler le plus de médailles d'or; c'est notre premier objectif. Et, le deuxième, c'est de remporter les autres médailles si possible », a-t-il dit, confiant en la bonne tenue des Jeux en dépit de tous les aléas rencontrés jusqu'ici.

N.M.

FESTIVAL CINÉMA AU FÉMININ

Clôture des inscriptions le 20 juillet

La soumission des films en cours est réalisée en perspective de la programmation de la septième édition de l'événement conjoint de l'Association des femmes cinéastes congolaises (AFCC) et Clarimage films, prévu en septembre, à Kinshasa.

Lancé depuis deux mois, l'appel à films du Festival cinéma au féminin (Cinef) court jusqu'au 20 juillet. Initiatrice de la manifestation, la réalisatrice, scénariste et directrice de festival, Clarisse Muvuba, note avec une petite pointe de regret que depuis le 7 mai, le taux d'inscription des réalisations locales est assez faible. « Jusque-là peu de films congolais sont inscrits, je lance un appel à mes compatriotes leur rappelant que ce festival est d'abord le leur; ils ne doivent pas l'oublier », a-t-elle dit au Courrier de Kinshasa. Aussi, un rappel a été publié le 10 juillet, à dix jours de la date butoir, dans le but de motiver les retardataires à s'inscrire au plus vite pour participer au Cinef 7. Il se tiendra en cinq jours, du 17 au 22 septembre prochain, à Kinshasa.

« Cinéastes dégourdis » et pas seulement sont priés de soumettre leurs films en veillant à s'inscrire sans attendre via <http://www.filmfreeway.com/cinef>, à dé-

faut de les envoyer directement à la suivante adresse mail : festivalducinemaafeminin@gmail.com. Pour être éligible à la septième édition du Cinef, le film soumis doit répondre à deux critères de base. En premier lieu, il « doit être (co) réalisé ou (co) produit par une ou des femmes ». Et, en second lieu, il est spécifié que « si le film est réalisé par un homme, l'histoire doit tourner autour de la femme ». Par ailleurs, notons aussi qu'un « film peut concourir au prix des meilleures techniciennes si les postes ont été occupés par une femme ». Le Cinef prie également les soumissionnaires de « spécifier la (les) personne (s) de l'équipe (uniquement la femme) qui doit être mise en exergue durant l'édition ».

Organisé de nouveau annuellement depuis la cinquième édition en 2021, le Cinef avait connu une édition particulière l'an dernier étendue sur dix jours. L'ouverture et la clôture au Pa-

lais du peuple avait redonné du prestige à l'événement qui se dévoue à plébisciter et encourager les talents féminins. La septième ne compte évidemment pas déroger à la règle. Et qui plus est, promet d'offrir le meilleur aux cinéphiles du 17 au 22 septembre. Ima, le film de Dadju sorti juste quelques mois avant la sixième édition, avait fait sensation à son ouverture, le 3 septembre 2022.

Le Cinef qui a une réputation à tenir et préserver annonce pour cette année « des films à couper le souffle » à ses habitués et aux nouveaux festivaliers. Et qui plus est, une série de « rencontres lumineuses », sans oublier le nec plus ultra « une soirée red carpet exceptionnelle ». Dès lors, les Congolais des deux rives du fleuve Congo sont invités à prendre rendez-vous à l'événement où, leur affirment l'AFCC et Clarimage films, « de belles surprises vous attendent pour une expérience cinématographique inoubliable ».

Nioni Masela



Rendez-vous à la 7e édition du Cinef du 17 au 22 septembre 2023, à Kinshasa/DR

KONGO RIVER

L'expédition touristique en route pour Muanda

Le convoi à destination de la belle ville côtière de la province du Kongo-Central s'est ébranlé, le 11 juillet, après le lancement officiel de la troisième édition du festival, le 5 juillet, à la résidence de l'ambassadeur de Suisse, Chasper Sarrot.

« Le lancement s'est opéré à Kinshasa parce que ce ne sont pas toutes les autorités qui viendront avec nous au Kongo-Central », a expliqué au Courrier de Kinshasa Vincent Kunda. Le promoteur du Festival Kongo River s'est réjoui du départ réussi pour Muanda de cette première édition itinérante après deux éditions tenues dans la capitale. Plusieurs escales sont prévues avant la destination finale quitte à « visiter la variété écotouristique que renferme la province » prévue dans le circuit de Kongo River 3.

Le parcours débuté le 11 juillet à travers le circuit hautement historique de « La Route des esclaves » va conduire les festivaliers à de nombreuses découvertes. Assis confortablement dans les bus de l'Office national du tourisme, le long trajet, 582 km séparant Kinshasa de Muanda, aura comme première halte le célèbre jardin botanique. La curiosité de Kasangulu et bien d'autres sites seront parcourus à l'instar du Pont maréchal à Matadi et le baobab de Stanley, à Boma. A Muanda même, le village Nsiamfumu à partir duquel



Un aperçu du lancement de Kongo River 3DR

étaient embarqués les esclaves à destination des Amériques à l'époque de la traite négrière, sans oublier les admirables sites naturels dont l'île aux coquillages, le parc marin des mangroves. Evoquant tous ces lieux visiblement enchanté, Vincent Kunda a dit : « Kongo River suit le cours du majestueux fleuve Congo et va nous permettre de visiter toutes ces merveilles de la province du Kongo-Central ».

L'escapade touristique proposée dans la province du feu président Kasa-Vubu, a affirmé le coordonnateur de Kongo River, « n'est qu'un début ». Il a poursuivi : « A l'avenir, nous comptons visiter d'autres provinces et villes, notamment Kisangani, le Lualaba où le fleuve Congo prend sa source ».

Dans le contexte actuel de préservation de la nature alimentée par le grand Congo, Kongo River

teilles plastiques qui polluent nos rivières ». Et de renchérir : « Nous l'avons dit, nos rivières et différents cours d'eaux sont comme des veines et comme c'est le cas avec le corps humain, lorsque les veines sont bouchées, c'est la mort qui s'ensuit. Notre fleuve, alimenté par de nombreuses rivières, est totalement pollué par les bouteilles jetées dans la rue qui y atterrissent ».

L'exposition des sculptures en bouteilles plastiques du designer-sculpteur écologiste Jean-Alain Masela était un exemple de la démarche écologique également menée par le festival. « Kongo River n'est pas seulement une célébration, nous y sensibilisons aussi la population à lutter contre la pollution qui détruit les écosystèmes aquatiques, notre fleuve », a soutenu Vincent Kunda. Il a conclu ce chapitre écologique en affirmant : « Avec le député Ados Ndombasi, nous réfléchissons à renforcer les lois existantes et à la mise en œuvre de celles qui prônent la préservation de notre biodiversité ».

N.M.

MERCATO

Nombreux Congolais bougent

Le mercato d'été 2023 est très actif pour les Congolais qui ont changé de clubs pour des raisons diverses.

On en parlait jusqu'à ce que cela soit officiel, Cédric Bakambu (32 ans) a quitté l'Olympiakos de Pirée pour Al Nasr, aux Emirats arabes unis. Le joueur formé à Sochaux, en France, et passé par Bursaspor en Turquie, Villareal en Espagne, Beijing Gouan en Chine, Olympique de Marseille en L1 France va donc tenter une nouvelle aventure en dehors de l'Europe. Il signe à Al Nasr jusqu'en 2025. Auteur de 18 buts avec Olympiakos la saison qui venait de s'achever, l'attaquant des Léopards de la République démocratique du Congo n'a donc pas opté pour la prolongation du contrat en Grèce, prenant la direction du Golfe.

En fin de contrat avec Fulham, Neeskens Kebano (31 ans) s'est, pour sa part, engagé pour deux saisons avec la formation d'Al Jazira, club évoluant en D1 aux Émirats arabes unis. Formé au Paris Saint-Germain et passé par Caen, Charleroi, Genk, Fulham, Middlesbrough, l'international congolais va donc entamer une nouvelle expérience dans le Golfe et certainement soigner son portefeuille.

Quant à l'attaquant international congolais Fiston Mayele, il n'est plus lié à Young Africans de Tanzanie, étant arrivé en fin de contrat. Il a éclaboussé de son talent le

club en deux saisons, ayant été un artisan du parcours de Young Africans en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), jusqu'à la finale malheureuse. Meilleur buteur de la Coupe de la CAF, de la NBC Premier League, il a tout emporté ou presque sur son passage. Libre, il est courtisé par Mamelodi Sundowns et Kaizer Chiefs, en Afrique du Sud, et aussi au Maghreb, au Golfe.

Néo-international congolais, l'attaquant Aldo Kalulu a quitté Sochaux relégué en National (D3 France) à la suite d'une sanction administrative et s'est engagé pour Maccabi Haifa, en Israël. Arrivé en 2021, Aldo Kalulu a disputé 113 matches avec Sochaux et inscrit 28 buts. Avec le club, ils ont d'un commun accord mis fin au contrat qui le liait jusqu'en 2026.

Alors que son coéquipier chez les Léopards arrive à Maccabi Haifa, le défenseur central Dylan Batubisinka est de retour à Famalicao, au Portugal, après le prêt réussi d'une saison au club israélien. Déjà, deux clubs historiques français, Saint-Etienne (L2) et Bordeaux (L2), s'intéressent au joueur formé au Paris Saint-Germain et ayant évolué à Antwerpen, en Belgique. Panathinaïkos, en Grèce, aurait également des



Cédric Bakambu, Neeskens Kebano, Dylan Batubisinka et Aldo Kalulu ont tous changé d'air

visées sur le néo-international congolais de 27 ans.

L'attaquant congolais Jason Eyenga Lokilo quitte officiellement Sparta Rotterdam (D1 Pays-Bas), de commun accord avec le club. Il lui restait une saison de contrat et a déjà trouvé un club, mais le transfert n'a pas encore été officialisé. Il va tenter d'aller s'imposer au sein de cette formation, ce qu'il n'a pas clairement réussi à faire à Rotterdam après une saison et a été prêté en janvier à Istanbulspor (D1 Turquie). Arrivé la saison dernière en provenance du Gornik Leczna (D2 Pologne), le joueur formé à Anderlecht a disputé seule-

ment sept matches avec le Sparta Rotterdam, mais son prêt en Turquie a été réussi, ponctué de quatre buts pour trois passes décisives en seize matches.

L'on note le départ de Marc Bola (26 ans) de Middlesbrough pour Samsunspor, en Turquie, où il rejoint le néo-international congolais, Gaetan Laura. Samsunspor est promu cette saison en D1 turque. Le latéral gauche congolais signe pour deux ans plus une année en option. Formé à Arsenal, il avait ensuite rejoint Middlesbrough, étant parmi les joueurs prometteurs à son poste. C'est l'une des

raisons pour lesquelles Yüksel Yıldırım et son board en ont fait une priorité.

Joseph Boyamba a officiellement rejoint Elversberg, club promu en D2 allemande. En provenance de Munich 1860 où il a disputé trente-quatre matches et inscrit six buts pour quatre passes décisives, toutes compétitions confondues, l'attaquant de souche congolaise a signé pour deux prochaines saisons. Ayant évolué dans les divisions inférieures, Boyamba va goûter à la D2 allemande, franchissant un nouveau palier. Formé à Schalke 04, il est aussi passé par la réserve du Borussia Dortmund.

Martin Engimo

FATSHI CUP

La RDC U20 prend la deuxième place derrière le Gabon

La première édition du tournoi international de football U20 Fatshi Cup s'est achevée, le 7 juillet, au stade des Martyrs à Kinshasa par le sacre des jeunes Panthères du Gabon, vainqueurs des jeunes Fauves du Bas-Oubangui en dernière journée par 2 à 0, les réalisations de Jalex à la 35e minute et d'Omar Sawadogo à la 90+5e minute.

Les Léopards, conduits par le sélectionneur Guy Bukasa, ont pris la deuxième place après leur victoire sur les Diablotins du Congo par 2-1. Djodjo Nkombo et Mardochée Kalengalenga ont marqué leurs deux buts, respectivement à la 30e et 85e minute. Otoundo a inscrit le seul but des Brazzavillois à la 44e minute. Le vainqueur du tournoi a gagné la somme de 40 000 dollars américains. Il a fini premier avec 7 points, devant la RDC 6 points, le Congo 4 points et la République centrafricaine 0 point.

Quatre pays ont pris part à



Vue d'un match des Léopards U20 au tournoi Fatshi Cup

ce premier tournoi Fatshi Cup, alors que le Tchad et le Cameroun s'étaient désistés. Notons que le tournoi Fatshi Cup vise la promotion du football des jeunes afin d'assurer la relève dans la sous-région d'Afrique centrale. Cette nouvelle compétition de football a été initiée par le ministre des Sports, Claude François Kabulo Muana Kabulo, avec l'aval de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale et sous le parrainage du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi.

M.E.

DIPLOMATIE

Le président iranien entame une tournée africaine

Le président iranien, Ebrahim Raïssi, est en visite, à partir de ce mardi, dans trois pays africains, à savoir le Kenya, l'Ouganda et le Zimbabwe. Une nouvelle étape de l'offensive diplomatique lancée par l'Iran pour trouver de nouveaux alliés sur la scène internationale.

Le déplacement de trois jours du chef de la République islamique iranienne sera la première en Afrique depuis onze ans. A la tête d'une délégation comprenant des hommes d'affaires, Ebrahim Raïssi s'entretiendra avec ses homologues kényan, William Ruto; ougandais, Yoweri Museveni; et zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa. Il s'agit « d'un nouveau point de départ » avec les pays africains qui sont, selon le porte-parole de la diplomatie iranienne, Nasser Kanani, « sérieusement intéressés pour développer leurs relations avec l'Iran », notamment « sur les plans économique et commercial ». Ce rapprochement a « également pour base les vues politiques communes » entre Téhéran et les trois pays visités.

Par ailleurs, le président iranien a reçu, le week-end dernier, le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, affirmant la volonté de Téhéran de développer les relations avec Alger. Depuis le début de l'année, l'Iran est engagé dans un processus de normalisation de ses relations avec les pays arabes, au premier rang desquels l'Arabie saoudite, après sept ans de fortes tensions. Téhéran a parallèlement renforcé ses liens avec Pékin et Moscou dans le cadre d'une stratégie tournée vers l'Est alors que les relations restent tendues avec les Occidentaux, malgré des discussions indirectes engagées avec Washington, notamment sur le nucléaire. Après s'être rendu en Indonésie, Ebrahim Raïssi a visité en juin trois « pays amis » d'Amérique latine, le Venezuela, le Nicaragua et Cuba, où il a dénoncé « les puissances impérialistes », notamment les Etats-Unis.

Noël Ndong

LIBYE

L'ONU salue un accord entre rivaux sur la gestion des recettes pétrolières

L'Organisation des Nations unies (ONU) a salué la mise en place d'un mécanisme de répartition des recettes pétrolières en Libye, objet de querelles permanentes entre rivaux dans ce pays divisé, sur fond de menaces du camp de l'Est de bloquer les exportations d'hydrocarbures.

La Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) « se félicite » de la création d'une « haute commission de surveillance financière pour résoudre les questions fondamentales de transparence dans les dépenses des fonds publics et la répartition équitable des ressources », selon un communiqué publié le 8 juillet. Le Conseil présidentiel (CP), plus haute autorité de l'exécutif, a annoncé la création d'une « haute commission financière », chargée « de déterminer les volets des dépenses », à en croire un décret. Dotée des réserves de pétrole les plus abondantes d'Afrique, la Libye est plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 et secouée par des divisions entre l'Est et l'Ouest du pays. Deux gouvernements s'y disputent le pouvoir depuis plus d'un an: l'un installé à Tripoli

(Ouest) et reconnu par l'ONU, dirigé par Abdelhamid Dbeibah, l'autre dans l'Est, soutenu par le très puissant maréchal Khalifa Haftar.

Les recettes pétrolières, principale source de revenus du pays et souvent au cœur des querelles entre camps rivaux, sont en revanche gérées par la Compagnie nationale de pétrole (NOC) et la Banque centrale, basées à Tripoli. La commission, qui sera présidée par le président du CP, Mohamed el-Manfi, est composée de dix-huit membres représentant notamment le gouvernement Dbeibah, la NOC, les deux chambres, la Cour des comptes, l'Autorité de contrôle administratif, mais également l'armée du maréchal Haftar. La Manul, qui y voit là « un consensus politique » entre institutions et acteurs politiques rivaux, espère qu'une telle « approche inclusive » puisse ren-

forcer la « transparence dans la gestion des fonds publics et une répartition équitable des ressources nationales ».

Lors d'une allocution devant des officiers de son armée à Rajma (25 km à l'Est de Benghazi), Khalifa Haftar a appelé à un partage équitable des recettes pétrolières, annonçant « un délai jusqu'à fin août » pour qu'une commission s'en charge. Faute de quoi, « les forces armées seront prêtes à répondre aux instructions le moment venu », avait-il prévenu sans donner plus de précisions. Le 24 juin, Oussama Hamad, chef de l'exécutif parallèle installé dans l'Est, région contrôlée par Haftar et où sont situés les plus importants terminaux pétroliers, avait menacé de bloquer les exportations d'hydrocarbures, exigeant une saisie des revenus pétroliers gérés par ses rivaux dans l'Ouest.

N.Nd.

BASSIN DU LAC TCHAD

La Banque mondiale accorde un soutien d'un milliard de dollars

La Banque mondiale a approuvé un plan d'aide d'un milliard de dollars pour les personnes touchées par la crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad. Son directeur pour le Tchad, Rasit Pertesv, a abordé le problème de la sécurité dans la région au cours d'un point de presse.

Rasit Pertesv a rappelé que les problèmes de sécurité persistent dans le bassin du lac Tchad, annonçant l'approbation par la Banque mondiale d'un programme d'aide à hauteur d'un milliard de dollars pour les personnes touchées par la crise sécuritaire dans la région.

Le programme de soutien est destiné à être utilisé dans différents domaines tels que l'agriculture, l'énergie et le commerce, en particulier pour renforcer les capacités publiques et améliorer les infrastructures pour les personnes touchées par les conflits au Tchad, au Niger, au Nigeria et au Cameroun. Selon le Global Terrorism Index 2020, quatre pays du bassin du lac Tchad figurent parmi les dix les moins pacifiques du monde.

La population subit depuis plus de dix ans des tensions entre les groupes armés et les forces de sécurité. Entre 2009 et 2016, au moins 10 000 personnes ont perdu la vie dans les attaques de Boko Haram, l'organisation terroriste la plus active dans la région. Boko Haram empêche également l'acheminement de l'aide humanitaire dans la région où il contrôle les principales voies de transit.

N.Nd.

ALGÉRIE

L'anglais sera enseigné à l'université dès septembre

Le ministère algérien de l'Enseignement supérieur a décidé d'introduire la langue anglaise dans l'enseignement universitaire dès la rentrée 2023-2024.

Après la généralisation, dès septembre 2022, de son enseignement dès la troisième année primaire, la langue de Shakespeare fera officiellement son entrée à l'université cette rentrée 2023-2024. Enseignée jusque-là comme une filière dans les universités du pays, la langue anglaise devra prendre une place dans l'enseignement des programmes dispensés dans d'autres filières, notamment techniques et médicales. Cette orientation a été confirmée, le 1^{er} juillet, par une note du ministre algérien de l'Enseignement supérieur, Kamel Beddari, adressée aux chefs des établissements universitaires. Le document officiel demande à ces derniers de se conformer aux directives de la tutelle en la matière et ce, en mettant en place les dispositifs adéquats. « En application aux directives du ministre, et dans le cadre de la préparation de l'introduction de la langue anglaise en tant que langue d'enseignement à partir de l'année 2023-2024, il vous est demandé l'organisation de réunions à l'effet de constituer les équipes

pédagogiques selon la matière ou le module, et ce avant le départ en vacances », a précisé la note.

Selon l'instruction, chaque équipe, dont la présidence est confiée à un membre du corps pédagogique, désigné ou élu, doit être composée d'enseignants de différents grades, notamment des maîtres de conférences et assistants chargés de travaux pratiques et travaux dirigés. La supervision du dispositif, a ajouté le même document, « revient à la Commission nationale chargée du suivi et de l'évaluation du programme de formation des enseignants et des étudiants du troisième cycle en langue anglaise ». « Elle effectuera, durant ce mois de juillet, des visites aux établissements universitaires », a souligné le ministère algérien.

Cette option a été déjà évoquée par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, qui avait affirmé « sa préférence pour la langue anglaise qui est celle des sciences ». Depuis l'indépendance de l'Algérie, malgré l'arabisation des sciences humaines,

la langue française domine dans les filières techniques et médicales. Avec la décision d'introduire l'anglais dans l'enseignement universitaire, l'Algérie se dirige vers le remplacement à terme de la langue de Molière dans son système d'enseignement.

En novembre dernier, rappelons-le, le ministre algérien a appelé, via un communiqué annonçant la création de la plateforme numérique de télé-enseignement de l'Anglais, au recensement des enseignants concernés par cet apprentissage. Cette démarche prévoyait la formation d'au moins 80% des enseignants de sciences et technologie et de 100% de ceux des sciences sociales et humaines. En janvier dernier, le même ministère a lancé ladite plateforme. Cette dernière a été élaborée avec l'université américaine Massachusetts Institute of Technology (MIT). « L'Algérie devient le seul pays africain à se doter de cette plateforme numérique avec l'accompagnement de l'université MIT », s'est réjoui le ministre, précisant que 30 000 professeurs suivront une formation en ligne, et pourront atteindre les niveaux B2, voire C1.

N.Nd.

OFFRE D'EMPLOI

Poste : Directeur de ressources humaines

Exigences :

1-Diplôme : Licence +

2-Age : 30 ans - 40 ans

3-Sexe : non exigé

4-Langues requises : maîtriser bien le français, pouvoir communiquer par l'anglais

5- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les ressources humaines en particulier dans le domaine de recrutement, de gestion du personnel et de

résolution des conflits du travail

6-Connaitre bien la législation et la réglementation locales du travail, maîtriser des règles et des procédures spécifiques de la sécurité sociale, des soins médicaux, des impôts de salaires que le gouvernement impose, ainsi qu'avoir de l'expérience professionnelle y relative

7-Expérience de la résolution des conflits du travail dans le local

8-Etre Honnête et franc et avoir une expérience professionnelle fiable et traçable

Pour en savoir plus ; coordonnées : 242 05 550 30 42



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

COUR CONSTITUTIONNELLE

Les nouveaux membres officiellement installés dans leurs fonctions

Nommés par décret présidentiel le 8 mai 2023, les neuf membres de la Cour constitutionnelle ont prêté serment devant le Parlement réuni en congrès, le 10 juillet à Brazzaville, avant leur installation officielle par le directeur du cabinet du président de la République, Florent Ntsiba.

Au nom du président de la République, garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics, le ministre d'Etat, Florent Ntsiba, a réinstallé Auguste Iloki au poste de président de la Cour constitutionnelle, ainsi que son vice-président, Pierre Passi. Il a également installé les sept autres membres de cette haute institution dans leurs fonctions. Sur ces sept membres, il y a cinq anciens et deux nouveaux, notamment Virginie Shéryl Ndessabeka et Albert Mbon.

Après avoir reçu les attributs de commandement, à savoir le maillet et les clés des mains du ministre d'Etat, Auguste Iloki a souhaité la bienvenue au sein de la Cour constitutionnelle à ces deux nouveaux membres et a formé le vœu que leurs fonctions délicates s'exercent dans l'humilité et avec abnégation. « *Votre expertise est, impérativement, attendue dès lors que vous contribuerez, qualitativement, à la production de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle à laquelle vos noms vont être, bientôt, honorablement associés* », a-t-il rappelé. Selon lui, les membres de la Cour constitutionnelle sont placés dans l'obligation de s'approprier le serment qu'ils ont prêté devant le Parlement, en présence du Premier ministre, chef du gouvernement. « *Pour*

garantir l'exécution rationnelle de nos missions constitutionnelles, je vous invite à la disponibilité et à la performance pour améliorer nos prestations, nonobstant l'exercice d'autres activités annexes, légalement autorisées. Je vous encourage à cultiver, à développer et à pérenniser l'esprit d'équipe pour tirer profit des qualités intrinsèques de chacun et parvenir, ainsi, à atteindre notre objectif commun, celui de servir, avec désintéressement, la Cour constitutionnelle et, au-delà, la République du Congo, avec notre plus profond dévouement », a exhorté Auguste Iloki.

Il s'est, par ailleurs, dit conforté par les exhortations des gouvernants à lutter contre des comportements contraires à l'éthique professionnelle, et à renvoyer l'impunité aux calendes grecques en vue du maintien, à la Cour constitutionnelle, de l'autorité de l'Etat.

La responsabilité et l'impartialité de mise

Prenant acte du serment, le président du Parlement réuni en congrès, Isidore Mvouba, a rappelé que cette cérémonie confirme la marche irréversible du Congo sur le chemin de la démocratie et de la consolidation de l'Etat de droit. Le président de l'Assemblée na-



Le siège de la Cour constitutionnelle à Brazzaville/DR

tionale a, par ailleurs, exhorté les membres de la Cour constitutionnelle à faire montre de savoir-faire dans leur rôle d'organe consultatif, sur des sujets de leur compétence. « *En effet, à chaque fois que vous avez été saisis, vous vous êtes illustrés comme des gardiens avisés de la suprématie de la Constitution sur le reste. Votre qualité de juges électoraux vous confère le rôle de contrôle et de régulation, lors des consultations électorales, garantissant le respect des principes démocratiques et constitutionnels,*

concernant la sincérité du vote, l'égalité des citoyens, la justice et le respect du pluralisme politique », a rappelé Isidore Mvouba, précisant la nécessité pour les neuf juges d'exercer scrupuleusement leurs fonctions en toute responsabilité et impartialité. Selon lui, les parlementaires et le peuple congolais comptent sur eux d'autant plus que leur serment a vocation à préserver les valeurs républicaines fondées sur l'égalité, la fraternité, le partage, la solidarité, l'unité, la paix des cœurs. Des valeurs inscrites en lettres d'or sur le

marbre de la loi fondamentale.

La liste des membres de la Cour constitutionnelle, selon leur désignation

Président de la République : Auguste Iloki (président de l'institution); Nadia Josiane Laure Macosso ; Virginie Shéryl Nicole Ndessabeka.

Président du Sénat : Pierre Passi (vice-président) ; Jacques Bombête.

Président de l'Assemblée nationale : Marc Massamba Ndilou ; Placide Moudoudou.

Cour suprême : Albert Mbon ; Essamy Ngatsé.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

La FAO disposée à appuyer le Congo dans la protection des tourbières

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a signé, le week-end dernier, un partenariat avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, sur la définition nationale des tourbières et la sensibilisation environnementale dans le pays.

Le document a été signé entre la ministre de tutelle, Arlette Soudan-Nonault, et la représentante de la FAO au Congo, Yannick Ariane Rasoarimanana. Il officialise la mise en œuvre du projet sur la définition nationale des tourbières et la sensibilisation environnementale au Congo, financé à hauteur de 304 000 dollars.

Le partenariat a pour objectif de garantir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique amélioré, grâce à une meilleure utilisation des tourbières au Congo. Il contribuera au développement des stratégies atténuantes et d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable de la biodiversité.

A terme, le projet permettra, entre autres, de doter le Congo d'une définition nationale



Arlette Soudan-Nonault et Yannick Ariane Rasoarimanana signant l'accord/Adiac

des tourbières, d'améliorer les connaissances des parties prenantes sur l'importance de celles-ci dans la lutte contre les changements climatiques. Il vient en complémentarité des premières initiatives sur la gestion et la protection des

tourbières mises en place dans le cadre de l'initiative mondiale sur les tourbières. Pour la ministre de tutelle, la mise en œuvre de ce projet est un motif de satisfaction car son exécution va changer la donne dans la gestion des écosystèmes.

« *... Cette troisième initiative mondiale a permis de mettre en lumière une découverte effectuée après plus de dix ans de recherche de ces tourbières, qui s'étalent entre les deux Congo sur une superficie*

de 1665 500 km². Celles-ci stockent pas moins de 30 à 31 milliards de tonnes de CO₂, équivalent à près de trois à quatre années des émissions de gaz à effet de serre de la planète », a indiqué Arlette Soudan-Nonault. De son côté, la représentante de la FAO a salué les efforts fournis par le Congo dans la gestion de la biodiversité, une démarche qui épouse les objectifs. Elle a affirmé que « *depuis quelques années, les tourbières du bassin du fleuve du Congo font l'objet d'une attention particulière de la communauté internationale grâce au rôle qu'elles jouent dans le maintien de l'équilibre climatique aux niveaux local et mondial* ».

Firmin Oyé

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL OUVERT N°AMI-001-MEH-CAB/CGMP-2023
RELATIF A LA PRE SELECTION DES ENTREPRISES CHARGES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MAGASINS DE STOCKAGE DES PIECES DE
RECHANGE TRANSPORT POUR E2C**

A BRAZZAVILLE (ITATOLO) ET POINTE-NOIRE (MONGO KAMBA 2)

Date de publication : 11/07/2023 - Date de clôture : 28/07/2023

1- Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour réaliser les travaux de construction des magasins de stockage des pièces de rechange transport E2C à Brazzaville et Pointe-Noire.

2. Les Services du Candidat auront pour objet la responsabilité des travaux de construction. A ce titre les entreprises assureront les travaux de construction des magasins de stockage des pièces de rechange transport pour E2C à Brazzaville (ITATOLO) et Pointe-Noire (MONGO KAMBA 2).

3. Les travaux de construction des magasins de stockage objet du présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) concernent la construction de quatre (04) bâtiments plein pied (02 magasins, 01 bâtiment administratif et 01 bloc sanitaire) ainsi que les aménagements extérieurs.

4. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique invite les Candidats intéressés par cet AMI à fournir les Services décrits ci-dessus.

5. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux :

- Entreprise de travaux
- Entreprise individuelle
- ONG

-Entreprise en Groupement

6. Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>. Les candidats devront inclure dans leur dossier la Déclaration d'Intégrité signée, dont le modèle est disponible sur le même site.

7. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

8. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'Accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'Accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants. Et, les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

9. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent un dossier administratif et fiscal à jour, des références de prestations récentes et similaires (brochures, références récentes justifiées concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions similaires, capacité financière, etc. ...).

10. Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : études techniques détaillées, supervision de chantier, maîtrise des risques environnementaux et sociaux ;
- Du domaine et de l'expertise technique en conception structure, génie civil et suivi de chantier ;
- Du contexte géographique : expérience en zone tropicale et en particulier en Afrique sub-saharienne.

11. Le candidat examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants:

- Au moins cinq (05) expériences en matière des travaux BTP (travaux de construction) dans le secteur du bâtiment ;
- Réalisation d'au moins trois (03) marchés pour des services similaires en volume,

ces dix (10) dernières années ;

12. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, lesquels il adressera le Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux requis.*

13. Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées sous format papier, en langue française, en cinq (05) exemplaires dont un original, accompagnée d'une version numérique (PDF) sur support USB, au plus tard le 28/07/2023, à l'adresse ci-dessous :

A l'attention de : Monsieur le Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique; Immeuble Mines et Energie, Place de la République ; 3ème étage, bureau des services de la DEP ; B.P. 2120 - Téléphone : (+242) 06 654 9491 / 06 496 7070 / 06 959 7079 ; Courriel : cgmp2016.mehcongo@gmail.com / esondongo@yahoo.fr ; Brazzaville - République du Congo

14. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures suivantes : de 9 H 00 à 14 H 30.

Fait à Brazzaville, le 10 juillet 2023.

Le Ministre, Emile OUOSSO.-

ANNONCE D'APPEL D'OFFRE DES CALCAIRES

La société SOREMI SA à la République du Congo est prête à lancer publiquement un appel d'offre pour l'achat des calcaires. Les soumissionnaires qualifiés et intéressés sont sincèrement invités à y participer.

Numéro d'appel d'offre GGB2023-SHCB

Nom du projet: achat des calcaires par la société SOREMI SA

Lieu de l'utilisation: Mfouati, province de Bouenza, République du Congo.

Les calcaires seront utilisés pour la production et la construction-

1. Des calcaires à la fabrication de chaux vif, durée de contrat 1 an, bon de commande mensuel selon les besoins réels, bloc inférieure à 200mm, les paramètres détaillés à indiquer dans les documents d'appel d'offres;

2. Des calcaires à la préparation de la liquide neutralisation destinée au procédé de métallurgie, durée de contrat 1 an, bon de commande mensuel selon les besoins réels, particule inférieure à 20mm, les paramètres détaillés à indiquer dans les documents d'appel d'offres;

3. Des calcaires en bloc ou en poudre destinée à la construction, en fonction des besoins réels;

Merci de nous contacter pour avoir les documents d'appel d'offre et pour savoir quels seront les documents à préparer pour l'inscription. Nos documents d'appel d'offre ne seront qu'en version chinoise et française.

Contact: Aijun Yin, Xiuyan Wu

Tél: 053417719 / 053946560

Email: aijun.yin@soremi.net; xiuyan.wu@soremi.net

Le présent avis sera valide dans une semaine à la suite de la publication.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE






L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition**
à la **Modernité**

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

COMPLEXE SCOLAIRE EMMAÛS

L'établissement envisage les cinq places du Pool au concours de Mbounda

Le directeur général de l'école inclusive le Complexe scolaire « Emmaüs », Emerson Massa, a émis, le 8 juillet, le souhait de rafler les cinq places réservées au département du Pool pour le concours d'excellence de Mbounda.



L'établissement enregistre chaque année des admis/DR

Emerson Massa a exprimé son ambition à l'occasion de la troisième journée d'émulation organisée sur le thème « Qui peut faire mieux », en vue de susciter l'élévation par l'effort. A cette occasion, dix meilleurs élèves de cet établissement seront encadrés dans quelques jours pour passer le test d'entrer à l'école d'excellence de Mbounda, a expliqué le directeur général.

Selon lui, son établissement enregistre chaque année des admis à ce concours et à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc.

« L'éducation est une ambition et un défi sans cesse renouvelés pour chaque élève à chaque rentrée scolaire. L'école Emmaüs doit être une école de référence dans le microcosme des écoles privées », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, la cérémonie d'émulation de fin d'année scolaire 2022-2023, couplée à la célébration des quatre ans d'existence de l'école, a été marquée par la publication des résultats. Le taux de réussite aux examens d'Etat plafonne autour de 92%. Cette année, au Certificat d'études primaires élémentaires, l'établissement est passé à 97,67 % en faisant réussir cinquante-cinq candidats sur soixante inscrits.

Vingt meilleurs élèves de chaque niveau du préscolaire, du primaire et du collège ont reçu des récompenses, notamment des jouets d'éveil, des ordinateurs, des tablettes tactiles, des congélateurs, des postes téléviseurs écran plasma, des kits scolaires ainsi que du matériel didactique. Toutefois, les parents d'élèves fidèles ont été également bénéficiaires de quelques lots.

Les élèves ont, à cette même occasion, présenté leur savoir-faire à travers des poèmes, des chants, des danses, du sport de maintien (ndzango) et bien d'autres. Quatorze élèves initiés au cours de braille ont été aussi montrés afin d'être insérés dans des salles de classes, selon le niveau de chacun, à la prochaine rentrée scolaire.

Notons que le Complexe scolaire Emmaüs est le fruit de l'Organisation non gouvernementale « Viens et vois » qui a ouvert ses portes depuis octobre 2019. C'est une école inclusive qui abrite en son sein des élèves voyants et handicapés visuels sans discrimination, en réponse à l'un des Objectifs de développement durable 2015-2030, dont l'ambition est de décrire à tous les accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

L'AFC annonce le lancement officiel de ses activités

L'Association femmes de coeur (AFC) s'est fixée comme objectifs, entre autres, d'accompagner et de suivre les jeunes filles mères ainsi que les actions liées à la sensibilisation aux dangers du diabète. Elle va lancer officiellement ses activités, la matinée du 15 juillet, dans la rue Kouyou, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.

L'événement sera une occasion pour la présidente de l'Association femmes de coeur « La voix des sans voix », Leatitia Gassaki, de la présenter au grand public ainsi que de partager la vision et les projets mis en place pour l'accompagnement et le suivi des jeunes filles, de même que les actions liées à la sensibilisation aux dangers du diabète.

C'est en s'inspirant de la citation de l'ancien président américain, John Fitzgerald Kennedy, qui stipule « Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays » qui turlupina son esprit, que Leatitia Gassaki a commencé à se questionner sans cesse sur comment se rendre utile à son prochain dans le besoin en République du Congo. En effet, en tant que femme et mère, elle a toujours été animée par une grande envie de donner, de partager et de s'impliquer dans la vie sociale.

Deux causes ont trouvé écho dans son coeur. La première est la précarité des jeunes filles mères. Elles sont victimes d'une double peine due au désengagement de la responsabilité de leurs partenaires et l'abandon de leurs familles. « Mon objectif est de contribuer à l'émancipation et l'autonomisation de ces filles par l'éducation, l'encadrement et la formation. Car, notre association Femmes de coeur se veut être la "voix des sans voix" », dit-elle. La seconde porte sur la question du diabète et de ses ravages. Touchée au sein de sa propre famille par ce « tueur silencieux », elle a toujours souhaité parler et faire comprendre au plus grand nombre les ravages et la dangerosité de cette maladie. « Mon but ainsi est d'éclairer la



Leatitia Gassaki

population sur ce fléau sournois. Nous souhaitons informer les familles que l'on peut vivre longtemps et bien avec cette maladie, si on est correctement suivi et prompt à respecter les recommandations d'une bonne hygiène alimentaire et de vie », a-t-elle ajouté. S'agissant de la première cause, dans le cadre de la réinsertion sociale et professionnelle, Femmes de coeur s'engage à mener les actions suivantes : mettre en place un centre d'accueil nommé « Maison du coeur » qui donne accès à une prise en charge psychologique, c'est-à-dire un lieu d'accompagnement, de conseils, de réconfort et d'écoute ; mener des campagnes de sensibilisation à l'éducation sexuelle ; faire face au décrochage scolaire en encourageant à reprise des études, si possible, et d'autres seront orientées vers des activités génératrices de revenus immédiats telles que la coiffure, la couture, etc. Pour financer ses actions, l'association compte organiser chaque année plusieurs événements

comme des concerts caritatifs, des repas solidaires et les éditions du « Grand marché de coeur », qui est un projet social de vente de vêtements d'occasion et bien d'autres articles à des prix dérisoires.

Quant à la seconde cause qui porte sur les questions de sensibilisation au diabète, l'AFC se fixe comme objectifs d'organiser des actions telles que la grande marche de santé, les éditions des grandes campagnes de sensibilisation, des conférences-débats pour informer, sensibiliser et prévenir la population; d'instaurer des partenariats et des échanges avec d'autres associations à l'étranger en lien avec cette pathologie; se battre pour obtenir de l'Etat la prise en charge des soins et la gratuité de l'insuline; créer plus tard la « Maison du patient » qui sera un lieu de rencontre et d'écoute. Ce sera un centre d'information qui abordera avec les malades les questions liées à la nutrition, l'obésité, l'activité physique et les risques cardio-vasculaires.

Bruno Okokana

POINTE-NOIRE

Des chefs d'entreprise sensibilisés aux ODD

Le système des Nations unies a organisé récemment dans la ville océane un déjeuner de travail au profit des chefs d'entreprise, en vue de les sensibiliser aux Objectifs de développement durable (ODD) et au rôle qu'ils doivent jouer dans l'avancement de l'agenda 2030 des Nations unies.

Une trentaine d'investisseurs de la ville océane a participé à la séance de travail organisée avec l'appui de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo). De riches et fructueux échanges ont eu lieu à cet effet, autour des thématiques variées bien ciblées portant, entre autres, sur la réforme du système des Nations unies et l'agenda 2030 ; le Pacte mondial des Nations unies ; la carte des investissements orientée vers les ODD ainsi que le Plan national de développement (PND) et le rôle du secteur privé dans la perspective des droits humains.

Le déjeuner d'affaires visait à sensibiliser les chefs d'entreprise au business case des ODD et le rôle qu'ils ont à jouer dans le cadre de l'avancement de l'agenda 2030. Il s'agissait aussi de présenter à ces derniers les grandes lignes du forum, mais aussi de les encourager à y participer, d'obtenir l'accord de principe de ces



Le déjeuner de travail entre la délégation du Pnud et les hommes d'affaires/Adiac

investisseurs à soutenir la signature de la déclaration finale du forum sur le partenariat national pour la réalisation des ODD. La rencontre avait également pour

objectif de présenter aux chefs d'entreprise la carte des investissements orientée vers les ODD/PND, en cours de développement. Celle-ci offre des opportunités et

des avantages particuliers aux entreprises pouvant leur permettre de s'épanouir. Dans son mot de circonstance, le coordonnateur-résident des Nations unies, présidant la rencontre, a rappelé aux hommes d'affaires de Pointe-Noire l'impact de leurs activités dans le développement économique du Congo. « Le secteur privé peut véritablement constituer un levier qui favorise le développement économique et l'innovation technologique à travers des investissements ciblés dans des domaines clés. Une approche transitoire qui mène vers une production, une exploitation et une consommation durables », a souligné Chris Mburu.

Firmin Oyé

ENTREPRENEURIAT

Vingt-huit jeunes en formation à la Fondation Telema

Le secrétaire général de la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes, Jesse Franck Goma, a lancé, le 10 juillet à Brazzaville, le programme de formation de vingt-huit jeunes entrepreneurs sélectionnés lors du troisième appel à projets.

L'objectif de la formation consiste à apporter un appui technique et financier aux jeunes entrepreneurs congolais afin de leur permettre de mieux réaliser leurs projets. Pour la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes, cette initiative soutient l'essor des jeunes entreprises et renforce son engagement auprès de la jeunesse congolaise. Prélude à cette session, elle avait financé vingt-six autres entrepreneurs à hauteur de 96 987 300 FCFA. « L'accompagnement des jeunes entrepreneurs à cette troisième cohorte d'incubation représente pour nous une étape cruciale dans l'atteinte de nos objectifs », a indiqué Jesse Franck Goma. Ainsi donc, du 10 au 27 juillet, ces jeunes entrepreneurs seront recyclés et formés sur les bases du développement personnel, le management et l'entrepreneuriat. Au terme de cette formation, ils bénéficieront chacun d'une subvention afin d'amorcer la phase de démarrage de leurs projets.

La formation permet incontestablement d'améliorer le taux de motivation, mais également la performance. « La Fondation

Telema estime qu'à travers la réalisation de vos projets, vous allez contribuer substantiellement à résorber le problème du chômage des jeunes [...] Deux hectares aujourd'hui, demain vous en aurez dix, c'est le bénéfice du Congo. Après le pain, la formation et l'éducation sont les besoins les plus précieux d'un peuple », a commenté le secrétaire général de la Fondation Telema.

L'entrepreneuriat soutient la croissance et le développement économique par l'entremise des innovations sur le marché, et il existe une relation bidirectionnelle entre l'entrepreneuriat, d'une part, et la croissance et le développement économique, de l'autre.



Les jeunes entrepreneurs pendant la formation/Adiac

« La Fondation Telema estime qu'à travers la réalisation de vos projets, vous allez contribuer substantiellement à résorber le problème du chômage des jeunes [...] Deux hectares aujourd'hui, demain vous en aurez dix, c'est le bénéfice du Congo. Après le pain, la formation et l'éducation sont les besoins les plus précieux d'un peuple »

Au Congo, la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes est parmi les structures

qui luttent contre l'oisiveté juvénile. Créée en 2021, cette dernière, à travers son incubateur, se présente comme un facilitateur

au service de l'autonomisation des jeunes via l'entrepreneuriat. Son programme d'appui a pour finalité de faciliter l'accès

des jeunes congolais aux services techniques et financiers et garantir le financement de leurs projets bancaables.

« Vous allez être financés sur la base de vos projets. La seule satisfaction de la Fondation est de voir vos entreprises prospérer. Que vous soyez des grands entrepreneurs capables d'embaucher plusieurs autres jeunes congolais », a conclu Jesse Franck Goma.

Fortuné Ibara

EN VENTE

COOPÉRATION

Démarrage de la semaine culturelle croisée « Russie-Congo »

En prélude à la célébration culturelle russe au Congo, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, a annoncé, le 8 juillet, lors d'une conférence de presse animée avec Emeraude Kouka, conseiller aux Arts et Lettres au ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, la semaine culturelle croisée « Russie-Congo » qui débutera, ce 11 juillet, à Brazzaville.

La semaine culturelle croisée « Congo-Russie » s'ouvre ce mardi, à 17 heures, à l'Olympique Palace, par un concert de la chanteuse russe Daria Davydova qui va faire voyager les spectateurs de la musique classique et moderne russes.

Les artistes congolais livreront également un spectacle y compris les jeunes champions de « Rumba na bilengué » qui vont honorer la rumba congolaise. Le public découvrira aussi la performance de Polina Komar, championne des Jeux Olympiques de natation synchronisée de Tokyo, puis une exposition photo qui portera sur Sergey Rakhmaninov. Plus d'une quarantaine d'artistes est attendue à Brazzaville pour faire découvrir aux Congolais la culture russe.

Le lendemain, 12 juillet, à la Maison russe, sera organisée une exposition sur Sergey Rakhmaninov et la Russie, ouverte jusqu'en septembre au

grand public. Le même jour, le public congolais découvrira les mets russes à travers la dégustation.

La clôture interviendra le 13 juillet, au Palais des congrès, par un spectacle de danse passionnelle très rythmique du « Caucase », qui sera présenté à 17 heures par le groupe « Vainakh ». L'entrée est gratuite. Le groupe Vainakh prendra part au Festival panafricain de musique qui se tiendra du 15 au 22 juillet, à Brazzaville.

Il animera, le 14 juillet, à la Maison russe, un atelier de percussion russe (tam-tams russes) et une réception sera organisée en honneur des artistes par l'ambassadeur de Russie au Congo, à sa résidence.

Signalons qu'il y aura également une semaine culturelle du Congo en Russie, où les artistes congolais feront leur déplacement. La date n'est pas encore connue.

Rosalie Tsiankolela



Une vue de l'auditoire/Adiac

FOOTBALL FÉMININ

L'UEFA partage son expérience au Congo

En partenariat avec la Fédération congolaise de football (Fécofoot), l'Union européenne de football association (UEFA) organise un séminaire qui s'achève ce 12 juillet, pour restituer les résultats des enquêtes qu'elle a faites après l'analyse de la situation et proposer les pistes de solutions pour développer le football féminin au Congo.



Le président de la Fécofoot encadré par les formatrices de l'UEFA et les stagiaires/Adiac

La formation des femmes œuvrant dans le domaine du football, organisée par la Fécofoot dans le cadre de son programme de collaboration et d'assistance pour les femmes « Assist » initié depuis six ans, a été officiellement ouverte le 10 juillet par le président Jean Guy Blaise Mayolas.

Le but étant d'échanger et de partager les connaissances à une trentaine de femmes engagées dans le domaine du sport, âgées de 18 à 40 ans et issues des différentes parties, associations, ligues, clubs, organisations non gouvernementales, médias... Les soutenir dans le développement de leurs compétences professionnelles et personnelles, tel est l'objectif du programme Assist qui arrive pour la première fois à Brazzaville. Au cours de ce mo-

ment de partage et de réflexion, les problématiques du football féminin sont abordées. Le président de la fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, a salué la vision de l'UEFA. Il a rappelé l'engagement de tout mettre en œuvre pour assurer le développement du football féminin.

« Les objectifs poursuivis par la Fédération internationale de football association sont de faire grandir le football féminin, protéger son intégrité et le rendre disponible à toutes. S'inscrivant dans la droite ligne de ces objectifs, la Fécofoot aspire à développer, parallèlement avec le football masculin, le football féminin », a souligné le président de la Fécofoot.

Ce programme qui est certes ambitieux mais réalisable à court, moyen et long terme, a-t-il pré-

senté, a besoin d'appui multiforme. Il s'est félicité du début d'un partenariat gagnant-gagnant au profit du football féminin au Congo précisant, par ailleurs, que l'appui technique de l'UEFA est salutaire. « Nous voudrions, au nom du comité exécutif de la Fécofoot, remercier l'UEFA qui a bien voulu vous désigner et contribuer à la tenue de ce séminaire. Par cet acte, l'UEFA s'engage effectivement à bâtir un partenariat gagnant-gagnant bénéfique pour le football féminin au Congo », a-t-il ajouté.

La contribution de l'UEFA au développement du football féminin au Congo n'aura, selon lui, de sens que si elle s'accompagne de la compréhension de ses enjeux et à leur mise en œuvre sur le terrain de la pratique.

James Golden Eloué

TRANSFERT

Natanaël Bouékou rejoint Bryan Passi à Niort

National 1

Formé à l'AJ Auxerre, le milieu défensif de 21 ans va poursuivre sa progression à Niort. Le cadet de l'attaquant Niels Bouékou s'est en effet engagé pour 1 an, avec une option portant sur deux saisons supplémentaires, en faveur des Chamois, relégués en National 1 en mai dernier.

Capitaine à plusieurs reprises de la réserve de l'AJA cette saison, le gaucher quitte donc l'Yonne où il évoluait depuis l'âge de 14 ans. Lors de la saison 2022-2023, il a disputé 29 matches de N2, dont 28 titularisations.

Dans les Deux-Sèvres, il va rejoindre Bryan Passi, présent à l'entraînement lors de la reprise la semaine dernière. Le défenseur international pourra ainsi évoquer les Diables rouges avec son nouveau partenaire.

C.D.



Samba Ndoudi à Trélissac, Loumingou à Saint-Raphaël, Bitsamou à Avoine

National 2

Formé au Stade de Reims, le milieu défensif de 24 ans s'est engagé en faveur du FC Trélissac.

Sociétaire du Bourges 18 depuis 2021, le gaucher va donc poursuivre sa carrière en National 2. La saison dernière, il avait disputé 12 matches à ce niveau, auxquels s'ajoutent 13 rencontres de N3 avec la réserve (4 buts) et 2 apparitions en Coupe de France.

Dans le Périgord, le Franco-Congolais devrait retrouver l'attaquant Exaucé Ngassaki, au club depuis 2021. Lors de la saison 2021-2022, Juvrel Loumingou a également porté les couleurs du club périgourdin. L'ancien international Espoir, qui portait les couleurs de Chambrey la saison dernière (19 matches et 2 buts en National 3 Val-de-Loire), remonte à l'étage supérieur puisqu'il a signé le 3 juillet un contrat d'un an en faveur de Fréjus-Saint-Raphaël.

Sur la Côte d'Azur, l'ancien Castelroussin y côtoiera le Brazzavillois Davel Mayela, au club depuis l'été dernier.

Christopher Bitsamou, lui, quitte la Dordogne pour poser ses crampons en Indre-et-Loire. L'attaquant de 27 ans, passé par les équipes de jeunes de Lens et Orléans, portait le maillot de Bergerac lors de l'exercice 2022-2023 (22 matches de N2, 5 buts et 1 passe décisive).

L'OCC Avoine est promu en National 2 après sa première place, devant le FC Tours, dans le groupe Centre-Val-de-Loire en National 3.

Camille Delourme



ASSOCIATION BANTU CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE

GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Organise



TOKUTANA

EXPO

Exposition Collective
des artistes peintres de Brazzaville

THEME:

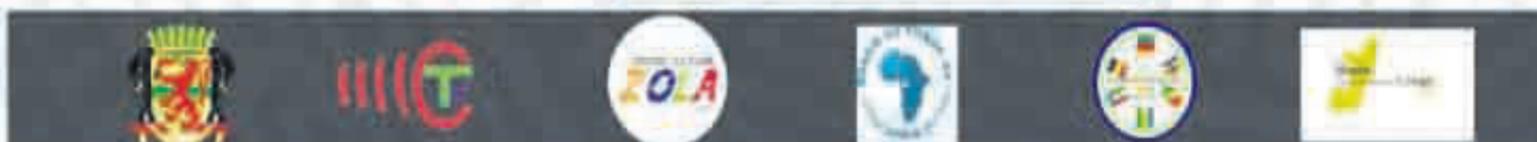
*De l'identité à la
renaissance de nos cultures*

 Du 14 juillet au 13 Aout 2023

VERNISSAGE LE VENDREDI 14 JUILLET

 **MUSÉE Galerie du Bassin du Congo (Les Dépêches de Brazzaville)**

 **16H** Entrée : Gratuite



 +242 064 233 244 / +242 050 004 345 / +242 066 667 065

DIGIFORUM

La première édition a connu une mobilisation

Les retrouvailles ont eu lieu, le 7 juillet, à Pointe-Noire sur le thème « Le digital : facteur de croissance et de développement », en présence de quelques autorités locales et de divers participants.

Le forum se fixe pour ambition de mettre en perspective les enjeux du digital. En plus du thème principal, d'autres sous-thèmes ont été développés par différents orateurs, notamment du marketing digital au marketing durable par Nelson Cishugui ; la justice à l'ère du digital par Me Lionel Kalina ; le panel sur la digitalisation des services de l'Etat ; cas pratiques sur les outils digitaux dans les entreprises congolaises par Nelson Cishugui ; le panel sur la place des femmes dans le monde digital.

Dégageant l'importance du digital comme facteur de croissance et de développement pour le Congo, Armand Kani Okoko, manager général de Mp Agency, a signifié qu'à une époque où les technologies numériques transforment rapidement le monde, il est essentiel de reconnaître le potentiel immense du digital, en vue de simuler l'économie congolaise et améliorer la qualité de vie des Congolais. Le digital, a-t-il poursuivi, est bien plus qu'une simple tendance, il s'agit d'une révolution qui redéfinit la façon de vivre, de travailler et d'interagir. « Au Congo, le digital représente une opportunité sans précédent de favoriser une croissance économique soutenue en vue de renforcer les capacités locales et de réduire les écarts de développement. Le digital offre une multitude d'avantages en termes de croissance économique, en favorisant l'innovation et la création d'entreprises. Il permet de stimuler l'entrepreneuriat et de générer de l'emploi, les start-up technologiques doivent se multiplier et proposer des solutions innovantes pour résoudre les problèmes locaux dans l'agriculture, la santé, le commerce et l'éducation. De plus, le digital est de facile accès aux marchés internationaux ouvrant ainsi les nouvelles opportunités d'exportation pour des entreprises locales », a-t-il déclaré.

Selon Armand Kani Okoko, les plateformes i commerce permettent aux entrepreneurs congolais de commercialiser leurs produits et services à l'échelle mondiale, éliminant ainsi les barrières traditionnelles liées à la distance et à la logistique. Ce forum a connu beaucoup de participants avec plus d'une vingtaine d'intervenants, regroupant les responsables politiques, des entrepreneurs, des leaders d'opinion, des experts, des élèves et étudiants.

Séverin Ibara

ACTIVITÉS LUDIQUES ET RÉCRÉATIVES

Deux mois d'ateliers vacances pour les enfants

Les activités commencent le 10 juillet au siège du Cercle culturel pour enfants (CCE) de Pointe-Noire, au quartier Louessi, dans les troisième arrondissement, Tié-Tié.

Jusqu'au 23 septembre, plusieurs enfants habitant le quartier Louessi et ses environs vont participer aux ateliers vacances que le CCE initie depuis vingt-six ans, afin de les occuper pendant cette période par des loisirs sains et éducatifs.

Sous la direction des animateurs du centre, les enfants vont suivre, par exemple, des cours d'initiation en musique en apprenant à se familiariser avec certains instruments (guitare, clarinette, flute, piano, trompette, balafon, percussions...). Des formations en chant et danse sont également au programme. Le bricolage, le tricotage, le dessin, la peinture, le théâtre, l'écriture poétique, la pâtisserie, le maraîchage avec le jardin potager du CCE, le tricotage, le bricolage... complètent ces apprentissages.

De nombreuses autres activités se dérouleront au CCE pour égayer les enfants (jeux divers, projections de films, des spectacles, causeries-débats, excursions, visites guidées, etc.). Des séances d'initiation à la photographie, au dessin, à la sculpture, à la bande dessinée, au conte, au théâtre, à la pâtisserie, à l'écriture des poèmes auront lieu en intermittenance pendant ces ateliers.

Avec pour crédo éduquer et promouvoir les facultés des enfants, le CCE; à travers sa bibliothèque riche et variée, ses séances continues d'apprentissage des métiers d'art ainsi que les activités éducatives qu'il offre aux enfants n'attend que le soutien et l'attention des partenaires et amis qui partagent sa vision.

H.B.M.

JAM-SESSION

Conquering Lions fait planer le public à l'IFC

Le public ponténégrin a vécu, le 7 juillet, à l'Institut français du Congo (IFC), une nuit d'enchantement artistique aux sonorités envoûtantes du groupe de reggae Conquering Lions, dans le cadre des soirées jam-session.



Le groupe Conquering Lions pendant sur scène à l'IFC/DR

Pendant la soirée, tous les visages dans la foule ont arboré un grand sourire. Les membres du groupe Conquering Lions ont été très enthousiastes. Ils se sont donnés à fond et la salle entière a communiqué avec eux. Enivrants et communicatifs, ils voulaient partager leur musique avec le public et ils l'ont fait avec une énergie incroyable. Leur performance sur scène n'a pas déçu les nombreuses personnes venues à ce spectacle.

Une chose est certaine, la musique que ce groupe a jouée a mis plusieurs personnes dans un état d'euphorie. Ce concert reste à jamais gravé dans leurs mémoires. Pour tout dire, ce groupe s'est forgé une solide réputation en offrant à chaque sortie un concert bouillonnant, à l'énergie contagieuse et au dynamisme puissant. Avec une musique allant du reggae roots à un style plutôt traditionnel dit « reggae bantou », tiré

du terroir congolais, il séduit le public en partageant activement ses bonnes vibrations.

Une foule enthousiaste

Entre obscurité tourmentée et beauté lumineuse, les contrastes forts qui ont été au cœur de ce concert ont permis aux membres du groupe Conquering Lions de produire une musique intense, ponctuée de riffs et d'un esthétisme soigné. Au-delà de l'ambiance bon enfant qui a régné lorsque le public reprenait en chœur les chansons, le leader de ce groupe, Patrick Bikoumou, a fait preuve d'innovation en intégrant les spectateurs dans un dispositif participatif par leur intervention.

Survoltées, quelques personnes sont montées sur scène pour chanter, danser et même jouer de la musique avec le groupe. Ainsi, elles ont fait partie

intégrante du concert. Pour elles, ce concert a été une expérience, un moment intime avec l'une des forces artistiques les plus intenses du métal dans le pays. Puissance vocale et instrumentale, énergie scénique, chansons en anglais, en français et en lari, ce groupe a apporté une nouvelle dimension à cette jam-sessions.

Pour Manassé, de mémoire de régisseur à l'IFC de Pointe-Noire, jamais un groupe n'a drainé autant de monde dans le cadre des jam-sessions. « Ce concert a été l'un des meilleurs, voire le meilleur en termes de prestation scénique et d'occupation sur scène », a-t-il dit. Notons que ce concert a commencé à 19 heures et a pris fin à 23 heures, le public ne voulait pas quitter la salle. Au départ, simple spectateur du concert, il s'est retrouvé pleinement acteur de l'événement.

Hugues Prosper Mabonzo

CINÉMA

Le film « Elya » sort le 21 juillet

Réalisé par Michel Agathon, « Elya », le film de Gabriel Mendes, sera projeté en avant-première, le 21 juillet, à Canal Olympia Mpita à Pointe-Noire et, le 28 juillet, à Canal Olympia Brazzaville.

Produit par 2 My Records avec les moyens de production de Sky Visions Medias, le film « Elya » de Gabriel Mendes, réalisé par Michel Agathon, est joué par de nombreux acteurs parmi lesquels Yoann Ngouala, Stéphanie Ndala Nguéle dans les premiers rôles et aussi Germaine Ololo, Michael Thamsy.

Kelemuna et Djaniya, respectivement membres de la tribu Zakoh, un peuple issu des profondeurs des eaux et de la tribu de Metuma, grands chasseurs, tueurs de lions, se verront frapper par la malédiction d'Elya. Le film retrace le parcours des ancêtres partis en esclavage à travers une histoire fantastique digne



des contes africains avec au centre Kelemuna et Djaniya, deux enfants au destin tragique.

«Elya» conte l'histoire vraie de l'Afrique avec ses épo-

pées, ses mystères et ses drames. Les ancêtres ont fait appel aux forces mystiques afin de lutter contre l'esclavage. La malédiction d'Elya aura-t-elle raison du peuple d'Ankila ? Une énigme qui va mettre en haleine le public dans ce récit à l'issue incertaine et captivante.

Michel Agathon, le réalisateur, est maître de cérémonie, communicateur et journaliste. Associé dans beaucoup de projets culturels au cinéma et en musique notamment, il apporte à chaque sollicitation sa touche artistique et son expérience. Le film «Elya» est sa première expérience dans le septième art.

Hervé Brice Mampouya

COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

Les ministres préparent la session extraordinaire des chefs d'Etat

Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, a présidé, le 10 juillet par visioconférence, la réunion des ministres de la Commission climat du bassin du Congo, prélude à la session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra sous peu.

La rencontre a réuni les ministres des différents pays membres de la commission climat du bassin du Congo, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Le chef du gouvernement a rappelé, dans son discours d'ouverture, que la préservation des grands écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales constituait un enjeu majeur pour l'humanité, au regard de l'accélération des changements climatiques et de ses impacts qui sont plus visibles chaque jour.

« La décennie 2021-2030 proclamée par les Nations unies pour la restauration des écosystèmes appelle à une mobilisation mondiale face à l'urgence environnementale et climatique. C'est l'ensemble des équilibres naturels de notre planète qui sont, dorénavant, menacés et dont le processus vital est aujourd'hui engagé si nous ne réagissons pas sans délai », a rappelé Anatole Collinet Makosso. Il a également salué la vision du roi du Maroc, sa majesté Mohammed VI, lors de la COP 22 de Marrakech en 2016, visant à créer, sous l'égide de l'Union africaine, les trois commissions climatiques

africaines afin de répondre aux préoccupations liées aux changements climatiques. Il s'agit notamment de la Commission du Sahel, la Commission des Etats insulaires et la Commission du bassin du Congo. Selon lui, la Commission climat du bassin du Congo constitue un modèle de référence sur les plans internationaux. « Les trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales qui se tiendra du 26 au 28 octobre prochain, à Brazzaville », a-t-il poursuivi.

En effet, la prochaine session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement s'inscrit dans le cadre de l'organisation du sommet



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, président la réunion des ministres par visioconférence/Primature

Amazonie-Bornéo-Mékong et Asie du Sud-Est et bassin du Congo. Le deuxième sommet des trois bassins est soutenu et coprésidé par les chefs d'Etat des autres bassins, notamment le président de la République du Brésil et celui de la République d'Indonésie. Ce sommet accueillera les délégations officielles de très haut niveau des trente-et-un Etats membres des

trois bassins, les chefs d'Etat et des gouvernements, les représentants des organisations internationales. L'enjeu central étant de mettre en place une gouvernance strictement structurant des écosystèmes mondiaux qui représentent 80% de la biodiversité mondiale, régulateur de l'équilibre carbone.

« La présente réunion des ministres permettra, d'une part,

d'informer sur l'état d'avancement de l'organisation du sommet, et d'autre part, de susciter l'adhésion de tous les pays de la commission climat du bassin du Congo et les deux autres commissions. Les conclusions de cette réunion seront soumises aux chefs d'Etat et de gouvernement lors de leur session extraordinaire qui sera convoquée incessamment », a précisé le Premier ministre congolais.

Assurant la coordination des dix-sept pays composant la commission climat du bassin du Congo, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a souligné la nécessité pour les Etats membres d'adopter une position commune. Selon elle, à la différence de 2011, l'édition 2023 du sommet des trois bassins forestiers tropicaux se déroulera avec l'appui des Nations unies qui accompagneront le gouvernement à travers le Programme des Nations unies pour l'environnement ainsi que les autres partenaires.

Parfait Wilfried Douniama

COURS MA D'ÉLITE

Les arbitres congolais élèvent leur degré de connaissances

Vingt-cinq arbitres parmi lesquels sept dames vont boucler, le 13 juillet, le cours MA d'élite des arbitres et assistants organisé par la Fédération congolaise de football grâce à l'appui de la Fédération internationale de football association (Fifa).

Le but du cours est d'améliorer les capacités opérationnelles des arbitres d'élite. A travers les différents thèmes développés pendant cinq jours par deux experts de la Fifa, notamment le Seychellois Joseph Jason Damoo et l'Ivoirienne Jeanne Ayemon, les quinze arbitres Fifa et dix fédéraux vont élever le niveau de leurs connaissances pour faire face aux exigences physiques et techniques du football. Ce cours, précisons-le, permet de concilier la partie théorique et pratique.

Henri Endzanga, qui a lancé officiellement le cours le 9 juillet, en sa qualité de l'un des vice-présidents de la Fécofoot, a invité les arbitres à se former en permanence pour améliorer leurs connaissances.

« Lorsque le football est né et dès que l'on avait commencé à le pratiquer, on avait par conséquent été obligé de trouver les mécanismes pour départager les deux équipes sur le terrain. Ceci à travers la création du corps arbitral et les lois du jeu. C'est-à-dire votre raison d'être comme arbitre pour faire la juridiction des matches. Et donc pour des raisons de développement technique



Henri Endzanga entouré des responsables de la commission et les arbitres retenus pour le cours MA/Adiac

de cette branche qui n'est autre que l'arbitrage, la formation ou le recyclage permanent s'impose régulièrement », a-t-il recommandé. La formation est la condition sine qua non pour redorer le blason de l'arbitrage congolais. Antoine Engandza, le coordonnateur, les a exhortés à un investissement personnel. « Nous le savons tous, l'arbitrage congolais en ce moment est toujours à la quête d'une réhabilitation sur l'échiquier in-

ternational. Ainsi, il vous faut travailler avec dévouement en vous imposant une discipline de fer tout en faisant preuve de disponibilité. Dans le domaine qui est le nôtre, il n'y a que le travail personnel qui porte les fruits. Le bureau exécutif de la Fécofoot, à travers son président, continue à nous soutenir. Nous devons nous montrer dignes par notre façon de faire », a-t-il souhaité.

James Golden Eloué

PRÉSIDENTIELLE AU GABON

Ali Bongo Ondimba candidat

Au pouvoir depuis 14 ans, le président Gabonais, Ali Bongo Ondimba, a annoncé officiellement, le week-end dernier, qu'il sera candidat pour un troisième mandat à la présidentielle du 26 août. L'annonce a été faite devant un parterre de ses partisans.

« J'annonce officiellement aujourd'hui que je suis candidat à l'élection présidentielle », a fait savoir le chef de l'Etat gabonais.

Selon un communiqué de presse du Parti démocratique gabonais, sa candidature devra être entérinée par un congrès d'investiture de cette formation politique majoritaire au Parlement. Le texte souligne également que les élections législatives et municipales auront lieu le même jour que la présidentielle du 26 août.

Du côté de l'opposition, selon le communiqué, elle s'avance en rang dispersé, notamment avec une vingtaine de personnalités ayant déjà annoncé leur intention de se présenter contre Ali Bongo Ondimba. Cependant, si elle ne s'unit pas derrière un candidat commun dans les sept semaines avant l'élection, elle aura peu de chances de rivaliser avec le sortant dans un scrutin à un tour qui décidera donc du vainqueur.

Notons qu' Ali Bongo Ondimba est âgé de 64 ans. Il a été élu pour la première fois en 2009 après la mort de son père, Omar Bongo Ondimba, qui a dirigé le pays pendant plus de 41 ans, puis réélu de justesse en 2016.

Rock Ngassakys